

Coréen en EIE (Enseignement Inter-Établissements) Année scolaire 2026-2027

Les conditions d'inscription

- Être disponible aux horaires de l'enseignement mutualisé ;
- Choisir le coréen en langue vivante B ou C ;
- S'inscrire chaque année, de la seconde à la terminale ;
- La validation de l'inscription relève exclusivement de l'établissement mutualisateur.

Les priorités d'accueil

- Niveaux débutant et intermédiaire : les cours accueillent les lycéens de l'Académie de Versailles uniquement.
- Niveau avancé : les cours sont ouverts aux lycéens des Académies de Versailles, Paris et Créteil.

La procédure d'inscription

1. Téléchargez la fiche d'inscription sur le site de l'établissement, sous la rubrique : *Lycée > Langues > Coréen EIE*.
2. Remettez la fiche d'inscription dûment complétée et signée au professeur de Coréen.
3. L'Attestation d'inscription en EIE sera délivrée par l'établissement mutualisateur une fois l'inscription validée.
4. Transmettez impérativement cette attestation à votre établissement d'origine afin d'enregistrer votre choix de langue vivante. Cela est indispensable pour que vos notes soient prises en compte dans le bulletin scolaire et pour le Baccalauréat.

Attention, la procédure d'inscription au coréen en EIE dans notre établissement diffère de celle de l'Académie de Paris.

Organisation

Classe de Première ISM	Niveau A1 à A2	mercredi	de 13h30 à 15h30	Salle CR02
Classe de Terminale ISM	Niveau A2+	mercredi	de 15h30 à 17h30	Salle CR02
Classe Avancée I	Niveau B1 à B2	samedi	de 09h30 à 11h30	Salle A201
Classe Avancée II	Niveau C1 à C2	mercredi	de 17h30 à 19h30	Salle CR02

Réunion d'information des nouveaux élèves

- le mercredi **2 septembre 2026**
- le samedi **5 septembre 2026**

Cette réunion est destinée uniquement aux élèves et sera suivie d'un test de niveau obligatoire.

Reprise des cours

- le mercredi **9 septembre 2026**
- le samedi **12 septembre 2026**

Renseignements et contact

Professeur de coréen : inseo.kim@ism-antony.org ou inseo.kim@ac-versailles.fr